

LA NAISSANCE de la RÉSIDENCE SAINTE-CROIX et ses GOUVERNANCES SUCCESSIVES

La résidence **Sainte-Croix**, plus généralement appelée aujourd'hui la maison de retraite de BOUZONVILLE, est une bâtisse construite au XIème Siècle :

- ✚ **En l'An 1030**, *Judith, femme du Comte ADALBERT* fait construire un monastère, occupé par les moines Bénédictins jusqu'à la Révolution.
- ✚ **En Novembre 1893**, Mr et Me BOURGER de Bouzonville cèdent les biens immobiliers (la procure et la dépendance) aux Filles de La Charité. *Sœur BOURGER*, visitatrice des Filles de la Charité, conclut un contrat avec le conseil de fabrique, pour arrêter les conditions de gestion d'un hôpital par les sœurs.
- ✚ **Le 20 avril 1898** le *Baron VON HAMMERSTEIN*, Président de la Lorraine, signe le décret d'ouverture d'un hôpital.

A ses débuts, l'Hôpital-Hospice (ancienne appellation de la résidence Sainte-Croix), abritait gracieusement les vieillards sans famille et sans ressources.

- ✚ **Jusqu'à la fin de la première guerre mondiale**, des médecins allemands ont exercé à l'Hôpital, qui pouvait accueillir une cinquantaine de malades.

Après les hostilités, deux médecins, *les Dr GRANDIDIER et P. TIPHINE*, s'installèrent à Bouzonville. À cette époque, le conseil d'Administration de l'Hôpital-Hospice Sainte Croix était présidé par *Monsieur CADET*.

- ✚ **Pendant la deuxième guerre mondiale**, de 1940 à 1945, les lieux ont été occupés par les allemands, qui ont partiellement détruit les bâtiments. L'hôpital, tout comme les habitants de Bouzonville avaient été évacués à Chauvigny dans la Vienne en septembre 1939.

Dès la fin de la guerre, les bâtiments ont été remis en état.

- ✚ **En 1948**, un incendie accidentel détruit ce que la guerre avait épargné, et les travaux redémarrent la même année.

Grâce à l'initiative de la municipalité, et en particulier au Maire de l'époque, *Monsieur Norbert NOËL*, la maison de retraite ouvre à nouveau ses portes en 1956, tout en abandonnant le fonctionnement de l'Hôpital.

- ✚ **Le 11 Juin 1956**, retour des Sœurs des filles de la Charité dans l'établissement, nouvellement agréé pour recevoir les vieillards et infirmes, bénéficiaires des lois d'assistance.

Les Sœurs reprirent alors la gestion de l'Hospice, afin de poursuivre leur noble vocation, de soigner et soulager les malades et vieillards de la vallée de la Nied.

- ✚ **En 1989**, la Compagnie des Filles de la Charité demande la création d'une Association de la maison de retraite "Sainte Croix", afin d'assurer la gestion et l'exploitation de l'établissement.
- ✚ **En mars 1992**, l'Association de la maison de retraite "Sainte Croix" devient l'Association Saint Vincent pour l'Accueil des Personnes Agées (A.S.V.A.P.A.).
- ✚ **Depuis 2007**, la maison de retraite Sainte Croix qui est devenue un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) est gérée par l'Association Monsieur Vincent (AMV).

Les Filles de la Charité sont toujours présentes au sein de la maison de retraite, et contribuent au bon fonctionnement de la maison, en collaboration des membres de la Direction et du personnel de l'AMV.

- ✚ **En Mars 2011**, c'est le départ définitif de la Communauté des Filles de la Charité de la résidence Sainte-Croix.